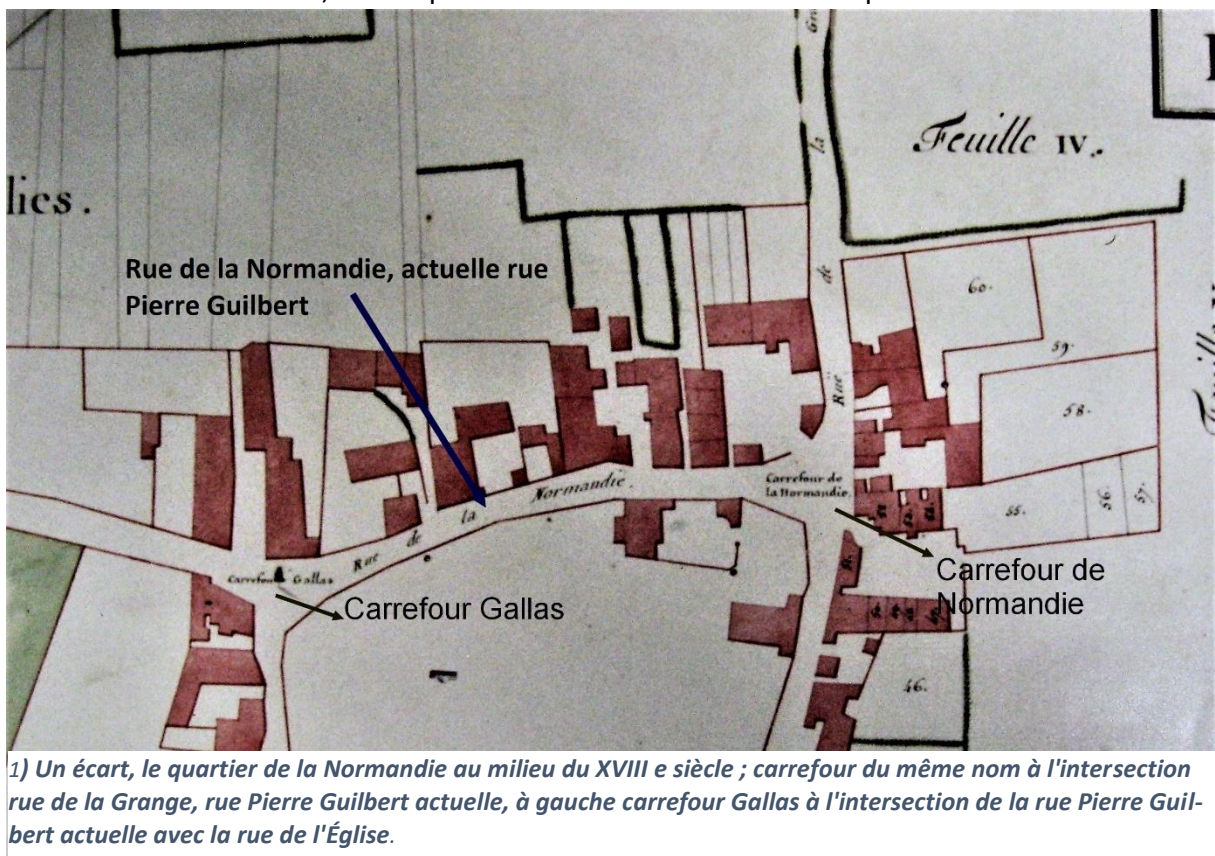


## Puits, sources et fontaines à Yerres

### (Première partie)

Yerres n'existe probablement que parce que l'eau y est présente depuis toujours ou presque. Ce qui fût un simple village – il n'y a pas encore si longtemps - s'est créé autour d'une source ou tout au moins à proximité d'une source, peut-être également d'un gué sur la rivière et, plus tardivement, d'une église.

Que l'on réfléchisse à ce tout ce que l'eau conditionne : fontaines ou/et puits pour l'alimentation humaine, abreuvoir pour les animaux, arrosage des jardins, lavoirs, bains publics dans les époques plus modernes, moulins pour moudre les grains, etc. Tous ces besoins pèsent et vont dessiner la structure des villages. On ne peut s'éloigner de l'eau ; gués, rues et chemins en viennent ou y parviennent. C'est flagrant à Yerres, il suffit de regarder les plans, le cadastre et leurs évolutions au cours du temps ; le village va s'étendre de part et d'autre de sa source et de son église en suivant un axe est-ouest le long de la vallée de l'Yerres. On remarquera d'ailleurs que c'est à l'aplomb du coteau que le village s'est établi, là où les sources abondent, et non pas sur l'autre rive de la rivière réputée inondable.



Ce n'est que plus tardivement qu'il faudra gravir le plateau et s'éloigner de la source, puis franchir la rivière au Sud pour coloniser sa rive gauche. Mais le cœur de ville restera et reste toujours autour de la source, aujourd'hui disparue ; encore que, comme nous le verrons, elle ne soit pas très loin ! A Yerres, des quartiers un peu particuliers, les « écarts » comme on les

appelait autrefois, comme celui de la Normandie<sup>1</sup> ou ceux de l'abbaye et des Camaldules, sont également zones de sources, de puits ou proches de la rivière (confluent de l'Yerres et du Réveillon). Le lieu d'implantation de ces établissements religieux ne doit évidemment rien au hasard, les moines bénédictins Camaldules étant, dit-on, renommés pour leur habileté à capter les sources, mais quelles qualités ne prêtent-on pas aux moines ?

### **La géologie particulière d'Yerres et de ses environs**

L'Yerres, rivière, coule au fond d'une vallée qui entaille profondément le plateau de Brie. En allant du haut de ce plateau vers le bas, les géologues distinguent plusieurs couches géologiques que l'on peut simplifier en trois strates principales : les limons de Brie, les calcaires de Brie, première nappe aquifère<sup>2</sup>, les marnes vertes peu perméables surplombant les calcaires de Champigny constituant, eux, une seconde et puissante nappe aquifère. Les marnes vertes délimitent en fait deux aquifères, un situé au-dessus dans les calcaires de Brie, le second localisé au-dessous, dans les calcaires de Champigny.

Leur correspondent deux lignes de sources, l'une située aux ruptures de pente en descendant dans la vallée et l'autre, rarement visible, car elle débouche le plus souvent dans la rivière qui creuse son lit dans le toit du calcaire de Champigny. Nous retrouverons à Yerres ces deux zones.

Il ne faut pas considérer ces sources comme ayant un débit constant ; elles ne sont souvent que des résurgences de nappe. Les chroniques montrent des débits très fluctuants, et, quelquefois, complètement interrompus suivant les saisons ou lors d'une pluviométrie insuffisante. En revanche, elles ne nous signalent pas de puits secs, peut-être parce que leur multiplicité pouvait compenser d'éventuelles défaillances. L'abondance des eaux est telle à Yerres jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle que le sujet est au cœur des préoccupations communales, publiques et privées.

Nous allons diviser cette étude en trois parties. La première sera consacrée à une fontaine, celle qui est presque aussi ancienne que le village, la fontaine *Soulin* ou *Soulan*<sup>3</sup>, la fontaine éponyme en quelque sorte, première née au destin un peu chaotique. La seconde essaiera de raconter l'histoire globale des fontaines et des puits à Yerres jusqu'en 1865 et nous verrons pourquoi cette date de 1865 marque une rupture dans l'histoire yerroise de l'eau. Enfin, tout naturellement, nous continuerons à évoquer dans une troisième partie les évolutions jusqu'en 1925 de la distribution du précieux liquide dans notre ville. Nous nous arrêterons à cette date après laquelle il n'y a plus de ruptures aussi importantes que celles survenues dans les temps antérieurs.

---

<sup>1</sup> Curieuse appellation dont l'origine est inconnue.

<sup>2</sup> Un aquifère est une roche poreuse et fracturée dans laquelle l'eau peut circuler librement.

<sup>3</sup> Règle générale, l'orthographe des noms n'est pas fixé jusqu'à tardivement au XIX<sup>e</sup> siècle, d'où plusieurs écritures au gré de la fantaisie des scribes.

### Sources et fontaines, dissemblances et ressemblances

On confond souvent source et fontaine ; en fait la fontaine est la source aménagée. La source peut devenir fontaine si les hommes captent les sources, c'est à dire, canalisent l'eau sortant du sol pour la conduire en un lieu où on pourra la puiser plus facilement au profit du plus grand nombre. Il est probable qu'à Yerres la source a mis un peu de temps pour devenir fontaine et que son eau brute, sans aménagement particulier, a longtemps suffi aux habitants.

On verra aussi que source et fontaine, d'où sort pourtant la même eau, peuvent être dans des mains différentes avec la conséquence de poser de délicats problèmes de droit de propriété. Les ministres de l'Agriculture ou de l'Intérieur ont périodiquement rappelé<sup>4</sup> que les propriétaires des sources n'ont pas le droit de détourner la « partie du débit des dites sources dont ils ne font pas usage ».

Les fontaines à Yerres sont, d'abord, publiques, mais cela n'exclut pas que de riches résidents, pas nécessairement d'origine yerroise, le temps passant, par commodité, n'aient pas essayé et réussi à utiliser pour leur propre compte les sources existantes, ou découvertes sur leur propriété. En fait, très nombreuses sont les sources sur le coteau face au sud, à peu près au tiers de la pente et la chronique de la ville nous dit que périodiquement certains Yerrois recherchent des sources ou exploitent celles qu'ils découvrent dans leur propriété.

À Yerres, on trouve presque toujours trois éléments constitutifs du dispositif : le captage proprement dit (sur lequel nous reviendrons) avec conduite de l'eau dans un tuyau, en aval, dans un réservoir le plus souvent fermé dont les dimensions ne sont pas quelconques. Elles sont liées au débit de la source et le réservoir joue aussi le rôle de tampon tout en augmentant parfois la pression dans la canalisation. Il conduit enfin à la fontaine souvent sous une voute par une autre canalisation nécessairement située plus bas, le dispositif ne pouvant fonctionner que s'il y a une certaine dénivelée entre le captage et la fontaine.

Enfin, point important, une source coule en permanence et si la consommation n'égale pas la production, ce qui est toujours le cas, on a un trop-plein qu'il faut évacuer. Ces problèmes de trop plein, insuffisamment résolus, ont causé aux Yerrois quelques difficultés à de nombreuses époques. Les habitants, en effet, se plaignent très tôt que ce trop-plein mal canalisé « occasionne des bourbiers et dans le cours des hyvers (sic) des glaces dangereuses » (réunion du conseil municipal du 15 mai 1820). Nous verrons que ce trop-plein aura des effets judiciaires inattendus. Aussi curieux que cela puisse paraître, ce trop-plein des sources ou des fontaines pose toujours de délicats problèmes qui ne sont pas réglés par la loi ou la réglementation. Un particulier qui, par malheur, lors de travaux ou pour cause de pluviométrie importante, voit une résurgence apparaître dans son jardin, voire dans les locaux d'habitation et qui ne peut en utiliser qu'une partie (et, le plus souvent pas du tout !) n'est pas autorisé à rejeter l'excédent dans les réseaux d'assainissement. C'est le cas à Yerres, aujourd'hui, pour certains propriétaires aux prises avec des désordres donnant lieu à des contentieux qui perdurent et dont nos concitoyens ne voient pas la fin.

---

<sup>4</sup> Police des cours d'eau par le préfet de Seine-et-Oise du 31 octobre 1906.

## La première fontaine publique d'Yerres et la source *Soulan*

Elle se trouvait sur la place de l'Église disent les textes ; nous essaierons de préciser l'endroit exact dans la suite de ce récit. Elle était alimentée à l'origine par une source appelée source *Soulan*<sup>5</sup>. Il semble bien que ce soit jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle la seule fontaine publique. Le conseil municipal délibérant le 6 octobre 1815 précise : « c'est la seule fontaine qui existe et ayant jamais existé dans la commune d'Yerres, elle seule fournit des eaux au public, ainsi on doit croire qu'elle existe depuis que le village d'Yerres existe lui-même ce qui signifie que tout Yerrois peut disposer librement de l'eau de la fontaine », propos qui ne fait que réaffirmer une autre délibération du conseil municipal du 4 février 1801. Mais l'existence, rappelée en permanence, d'une fontaine publique ne signifie pas que la source *Soulan* l'ait toujours alimentée comme nous allons le voir.

### Où se trouvait la source ?

Avant d'évoquer la fontaine, voyons si nous pouvons identifier la localisation de la source. Il nous faut pour cela déchiffrer quelques textes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles car la propriété de la source et donc de l'eau a connu des fortunes diverses. Si la fontaine a été installée « au grand carrefour d'Yerres devant l'église » nous dit un autre document, où se trouvai(en)t la ou les sources qui l'alimenta(ien)t ? Assurément quelque part entre l'église et le rebord du plateau, rebord que l'on peut identifier approximativement avec l'actuelle rue René Coty dans un quartier appelé à l'époque « La Normandie » (voir carte jointe). Voici l'histoire de la source telle que nous pouvons la comprendre d'après les documents qui nous sont parvenus.

Jean THIRIOT (ou THIRRIOT), au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ingénieur architecte des bâtiments du Roy, possède une maison de campagne à Yerres, propriété occupée par l'actuel centre médical Calmette. En 1637, le 24 « may », Thiriot obtint du Duc d'Angoulême la permission de conduire dans le jardin de sa propriété yerroise<sup>6</sup> l'eau d'une source nommée *Soulan* « située en haut du dit village d'hières au lieu appelé Normandie » et utilisée « par les habitants (sic) pour leur usage et commodités ». Le trop plein coulait jusqu'en bas de la rue qui conduit à l'église, nous dit-on également. En contrepartie, il s'engagea à construire un puits en haut du village « au lieu de Normandie » pour remplacer l'eau de la source au profit des habitants proches et « de faire aussi construire une fontaine dans le carrefour de devant et proche l'église » et « d'y faire couler l'eau de la dite *Soulan* en quantité suffisante<sup>7</sup> pour l'utilité du public ». Le procureur fiscal (équivalent pour l'époque du ministère public d'aujourd'hui) entérina la concession lors « d'une descente » (visite des lieux) le 15 juin 1637. La fontaine *Soulan* apparaissait « sous une roche située contre la muraille du haut de son jardin » et Thiriot n'eut que la peine « d'avancer la muraille de clôture d'une toise (*environ 2 m.*) pour y renfermer la fontaine».

<sup>5</sup> Étymologie inconnue.

<sup>6</sup> Dont nous ne connaissons pas l'étendue. Nous n'avons pas de plan de la propriété.

<sup>7</sup> La « quantité suffisante » laisse la place à toutes les interprétations.

Une consultation juridique du 17 juillet 1770, qui résume une bonne partie de l'histoire de la fontaine *Soulan*, remarque bien que la source n'était pas à l'origine sur le domaine du Sieur Thiriote car, si cela avait été le cas, il en aurait été propriétaire et...n'aurait pas eu à partager l'eau. Il y a donc une réelle servitude de Thiriote et des propriétaires successifs du domaine vis-à-vis des Yerrois tant que l'eau de la source *Soulan* continue de couler, clause qui n'est pas précisée et qui sera...la source d'interminables procès. Les choses vont, en effet, se compliquer alors que le domaine va changer de mains (en 1659<sup>8</sup>) et devenir propriété du Sieur Camille de Barcos<sup>9</sup> « Escuyer du Roy, Contrôleur général des gens d'arme de la Garde du Roy, Intendant des Maison et Affaires de Monseigneur le Maréchal duc de Villeroy Pair de France... ».

Pour des raisons peu claires, les Yerrois vont vouloir faire valoir à nouveau ce qu'ils pensent être leur droit à accéder librement à la source, ce que conteste le nouveau propriétaire. Un jugement du 17 mars 1667 « condamne le Sieur de Barcos à fournir dans un mois les 2 tiers de l'eau de cette fontaine (de *Soulan*) pure, nette et telle que la source la produit, à la faire conduire dans le réservoir devant l'église sans pouvoir être altérée, arrêtée, n'y détournée par le dit Sieur de Barcos n'y autres ». Un peu plus tardivement, après appel du Sieur de Barcos, les deux tiers devinrent un tiers (chiffre habituellement cité par l'historiographie).

De nouvelles vicissitudes vont venir perturber l'alimentation en eau du village. Il est assez difficile aujourd'hui de comprendre toutes les raisons des difficultés qui sont apparues. Le prince Charles de Lorraine<sup>10</sup> occupait une propriété qui semble avoir porté le nom de « Clos goulu » située approximativement de l'autre côté de la rue de l'Église, peut-être en face la propriété Thiriote. Dans cette propriété passaient « deux différentes eaux s'appelant l'une l'eau du Pas d'âne, l'autre, l'eau de la fontaine *Soulan* ». Cette eau du Pas d'âne nous dit un texte, probablement du tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, « provenait d'un puits appelé le Pas d'âne situé en haut du village et amenée par aqueduc et réservoir au Clos goulu ». Cette précision nous intéressera dans l'article suivant consacré aux autres sources et fontaines yerroises. Puis, le texte ajoute que voulant se procurer de l'eau, il fit faire différentes « fouilles » « qui parvinrent à l'origine de la fontaine *Soulan*, dont il détourna le cours<sup>11</sup>, et qu'il fit passer par un souterrain qui existe encore » de telle façon que vers le mois de mai 1720, elle « tarit absolument » et « demeura à sec ».

Le Sieur de Barcos, naturellement, voulut se voir décharger de l'obligation de fournir à la fontaine publique une eau qu'il n'avait plus et ce au grand dam des habitants. Le problème va alors se compliquer car Barcos décida pour se procurer de l'eau pour son usage personnel de faire « faire des fouilles » dans sa propriété et fit creuser un puits « de cinq pieds de diamètre et seize pieds de profondeur »<sup>12</sup> dans lequel l'eau était apparue. N'était-ce pas la

<sup>8</sup> Thiriote est décédé en 1647 ; ses biens semblent avoir été saisis et vendus par adjudication. De 1649 à 1659 la propriété resta probablement dans la famille sans que nous connaissions le nom du propriétaire légal.

<sup>9</sup> Qui a treize ans à cette date. Surprenant ! Qui a signé en son nom ?

<sup>10</sup> Difficile à identifier tant les Charles de Lorraine sont nombreux, peut-être un Charles de Lorraine ayant possédé la seigneurie de Brunoy !

<sup>11</sup> Ce qui laisse penser que la source *Soulan* se trouvait plutôt à l'ouest, voire au nord-ouest, de la rue de l'Église et, comme le dit le texte attribuant son usage à Thiriote, dans le quartier de la Normandie .

<sup>12</sup> Soit environ 1,5 m de diamètre et un peu moins de 5 m de profondeur.

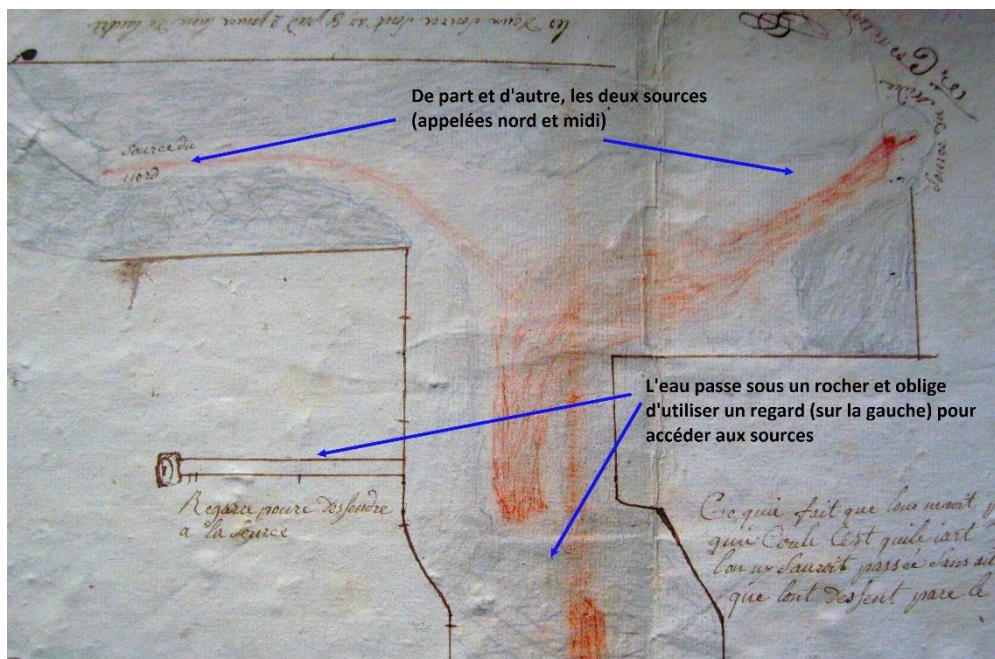


même source que celle qui semblait tarie ? C'était bien sûr ce que pensaient les Yerrois qui ne voulaient rien connaître de l'origine de l'eau. S'ils avaient raison, le Sieur de Barcos ne pouvait s'abstraire de sa servitude. Il fallait en avoir le cœur net, alors...

Le 24 septembre 1720, le procureur fiscal accompagné d'un fontainier et « des parties » fit « une descente » sur le site et constata qu'effectivement la conduite par où arrivait l'eau de la fontaine *Soulan* était à peine humide et que l'eau dans le puits « n'avait rien de commun et était en tout différente et une autre eau que celle qui allait à la fontaine *Soulan* ». Preuve supplémentaire, l'eau arrivait dans le puits par un orifice plus bas de « trois pieds » (environ 1 m) que la conduite amenant l'eau de la fontaine *Soulan*. Le fontainier identifie l'origine de l'eau comme étant « la décharge du puits dans la rue qui traverse le haut du village joignant la maison des sœurs de la Charité » ; nous essaierons dans la suite de ce travail de localiser ce puits. Le Sieur de Barcos, par « sentence » du 25 septembre 1720, fut déchargé de l'obligation « de fournir au public un tiers de l'eau de la fontaine *Soulan* ». Il fut simplement tenu de « recevoir l'ancienne eau de la fontaine *Soulan* lorsqu'elle lui sera rendue », ce qui ne s'est peut-être jamais produit comme nous le verrons.

En attendant, le Sieur de Barcos et ses successeurs immédiats semblent avoir cédé aux habitants de Yerres une partie de l'eau de la nouvelle source que les habitants appelèrent la source *Jeannot* et, dorénavant, la fontaine publique de la place de l'Église fut alimentée plus ou moins généreusement, ou pas du tout, suivant les époques par les sources *Jeannot*<sup>13</sup>. Le Sieur Barcos eut « la condescendance d'en donner une partie aux habitants en la laissant couler par les tuyaux qui conduisaient l'ancienne eau à la fontaine du village » disent les textes ! L'histoire, qui se termine bien à la satisfaction des Yerrois, n'est pourtant pas terminée...

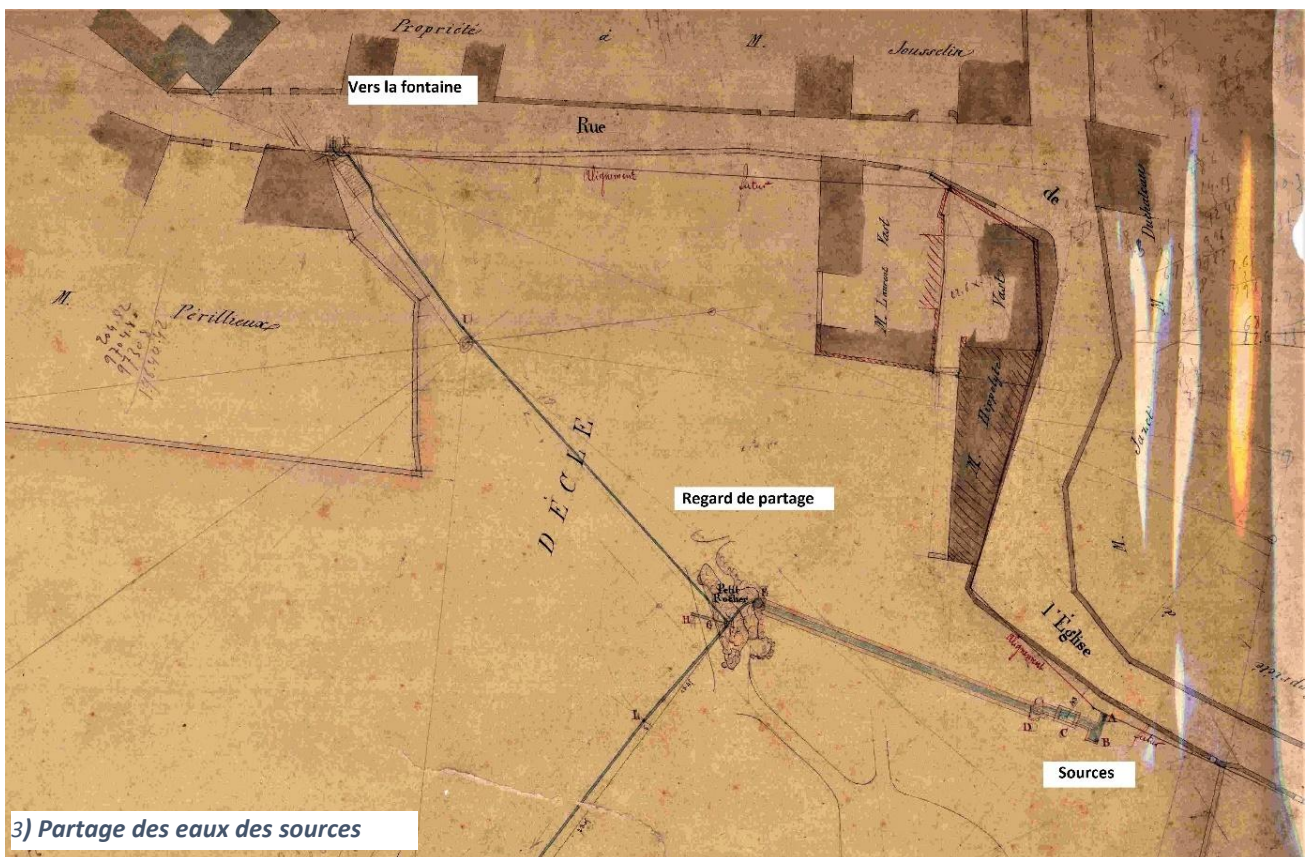
### Source *Soulan* ou sources...*Jeannot* ?



2) Schéma d'époque (XVIII e siècle) d'implantation des deux sources *Jeannot*

<sup>13</sup> Aucun document, à notre connaissance, ne précise l'origine du nom.

Où étaient ces sources *Jeannot*? Dans le haut de la propriété Thriot certainement, mais il faut attendre un plan de 1861 (ci-dessous) de la propriété dressé par le géomètre barre<sup>14</sup> pour les situer. Elle appartient alors à une Madame Dècle et nous y trouvons avec exactitude l'emplacement des sources *Jeannot* explicitement citées dans la légende de ce plan. Elles sont effectivement localisées le long de la rue de l'Église. Un autre plan plus ancien, probablement du XVII<sup>e</sup> siècle, sorte de croquis de terrain à l'orthographe hésitante (voir ci-dessus), donne la position respective des deux sources séparées l'une de l'autre de « 8 pieds, 2 pouces », soit environ 2,5 m. On peut légitimement se demander si source *Soulan* et sources *Jeannot* (probablement distantes d'une quarantaine de mètres) sont vraiment différentes dans la mesure où elles sont certainement alimentées par le même aquifère.



3) Partage des eaux des sources

Comment ces eaux étaient-elles conduites vers la fontaine de la place de l'Église ? Le plan de M. Labarre va également nous aider à comprendre l'articulation du réseau ainsi que le montre l'extrait du plan ci-dessus. Partant des sources, un aqueduc « cintré de 0,70 m de largeur et 1,40 m de hauteur » (probablement en partie enterré sans que l'on sache s'il for-

<sup>14</sup> Victor Labarre a laissé une œuvre importante de géomètre qui nous est heureusement parvenue grâce à la société ATGT qui a repris ses archives ainsi que celles des frères Morel. Le nombre important des très grandes propriétés à Yerres, avec les transactions commerciales dont elles faisaient l'objet, et les successions, ont eu pour corollaire la nécessité de joindre aux dossiers de nombreux plans de toute nature, notamment, hydrographiques.

mait galerie<sup>15</sup>, cependant, en tout cas, aux dimensions le rendant théoriquement visitable) amène les eaux vers ce qui est appelé « le petit rocher<sup>16</sup> » où se trouve un regard qui les divise<sup>17</sup> : un tiers pour la fontaine, deux tiers pour le propriétaire. De là, un tuyau rejoint un autre regard situé dans la rue de l'Église qui recueille les eaux destinées à la fontaine.

### **Des questions et quelques réponses, première mention de la fontaine Budé**

Un texte<sup>18</sup> sans date, mais probablement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle intitulé « Extrait des titres, pièces et procédures relatifs à la fontaine *Jeannot* » nous donne la liste des changements de propriétaires. La propriété est passée entre les mains de M. Antoine Gautier De Montdorge, puis de M. Chardon. En avril 1760, elle est vendue une nouvelle fois à un certain M. Coupard, lequel continuera à fournir de l'eau aux Yerrois « à titre de bienfait ». Mais, en 1762, la source *Jeannot*, pour des raisons que nous ignorons, tarit et le Sieur Coupard « a bien voulu permettre aux habitants de venir prendre de l'eau à une fontaine ... la fontaine Budée<sup>19</sup> dans un enclos fermé de murs rempli de potagers et d'arbres fruitiers ». Ce qui est plus surprenant est que le rédacteur ajoute : « il fait plus [...] il leur offre la décharge d'un bassin qui leur fournira une quantité d'eau suffisante et dont la conduite est très facile et très peu dispendieuse à la fontaine publique ».

Fait curieux, les fontaines *Jeannot* ne coulent plus, mais...la fontaine publique continue de fournir de l'eau ! Comment ? et quelle est cette fontaine Budé ? Que faut-il entendre par la « conduite » ? Transport de l'eau jusqu'à la fontaine, à bras, par charrette ou alors parce que on capte l'eau d'un bassin à l'intérieur de la propriété plus haut que la fontaine ? Cela reste possible car la présence de puits au nord de la propriété est avérée et ils peuvent avoir pris le relais des sources défailantes.

D'autres textes montrent, en effet, que la distribution de l'eau a connu quelques mécomptes ; une délibération du conseil de juin 1815 déclare « [...], maintenant que la fontaine publique est parfaitement en bon état [...] », mais cette date de rétablissement est certainement beaucoup plus précoce puisque le même conseil adjuge l'entretien de la fontaine au serrurier de la commune le 23 septembre 1800. Que s'est-il passé entre 1762 et 1800 ? Les sources *Jeannot* ont-elles ressuscité ? Nous n'en savons rien, mais il est certain qu'elles sont redevenues fonctionnelles. Un autre domaine va venir interférer avec la propriété Thiriot vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Château Budé et fontaine Budé**

Le devenir des sources *Jeannot* et donc de la propriété Thiriot va, en effet, curieusement, se trouver mêlé à celui du château Budé, construction très différente et dont la dévolution est

<sup>15</sup> L'importance des dimension de la galerie est le signe d'un débit qui peut être très important. Rien n'est apparent de nos jours, ce qui ne signifie pas qu'il ne reste plus rien ! Le terrain a pu être rehaussé.

<sup>16</sup> Signalons que les enrochements naturels ne sont pas rares sur ce flanc de coteau. On peut encore en voir un sur le trottoir de la rue de l'Église proche du carrefour avec la rue Jacques Bouty.

<sup>17</sup> La division des eaux n'est pas évidente ; les textes disent que la répartition se faisait dans une cuvette : on peut imaginer en partant deux tuyaux de section un tiers, deux tiers. Le partage n'est évidemment qu'approximatif.

<sup>18</sup> Archives Gossîôme-Roncin.

<sup>19</sup> Généralement écrit Budée dans les documents anciens et Budé dans les modernes.



complexe car liée aux procédures administratives d'Ancien régime. Cela va entraîner des confusions qui perdurent encore aujourd'hui. Tous les actes de vente, depuis 1758, nomment Fontaine Budé l'ensemble du domaine Thiriote et l'appellation subsistera jusque dans les temps modernes. Ainsi, en 1917, le même domaine, alors propriété de la famille Gossiôme, sera vendu à l'*Œuvre des Tuberculeux de la Guerre* encore sous le nom Château de la Fontaine Budé. Or le château Budé, aujourd'hui en restauration, et la fontaine Budé ne sont en rien situés sur l'ancien domaine Thiriote. Ces deux sites sont parvenus jusqu'à nous après de nombreuses péripéties domaniales sur lesquelles nous ne pouvons pas nous étendre ici. Mais pourquoi ce contre-sens ? Il y a, semble-t-il, une explication.

Il se trouve que le sieur de Barcos, déjà propriétaire du domaine de feu Thiriote, propriété qui, apparemment, ne portait pas de nom, a acheté en avril 1704<sup>20</sup> ce château Budé qui comprenait, outre le château lui-même, des dépendances (souvent appelés enclos ou parcs) dont une fontaine située au sud de l'actuelle rue Charles de Gaulle, la fontaine Budé qui était indubitablement liée à la propriété Budé originelle. De Barcos devenait alors propriétaire d'un très grand domaine s'étendant du quartier de la Normandie jusqu'aux bords de l'Yerres (rive nord), coupé en deux par la Grande rue, aujourd'hui rue Charles de Gaulle. On peut comprendre, alors, que par extension, la propriété de Barcos soit devenue la propriété Fontaine Budé. Probablement entre 1740 et 1750 (peut-être en 1742), les sources étant lacunaires<sup>21</sup>, le château Budé sera vendu séparément **sans toutes** ses dépendances, la fontaine Budé restant dépendante, elle, de ce qui avait été la propriété Thiriote - de Barcos. À partir de 1758, on peut suivre, en effet, avec précision les changements de propriétaires qui décrivent des propriétés à la superficie et à la consistance presque équivalentes à quelques acquisitions près.

Dans cette logique, il est, selon nous, plus simple de traduire fontaine Budé par domaine Budé et la prise d'eau utilisée pour alimenter la fontaine publique peut se trouver un peu partout où l'eau « flue » comme l'écrivent nos anciens textes et du moment que cela soit techniquement possible.

### Une eau nouvelle pour la fontaine publique

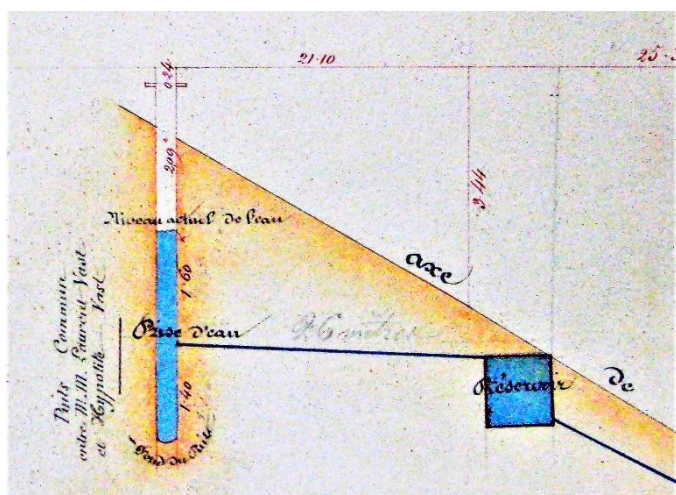
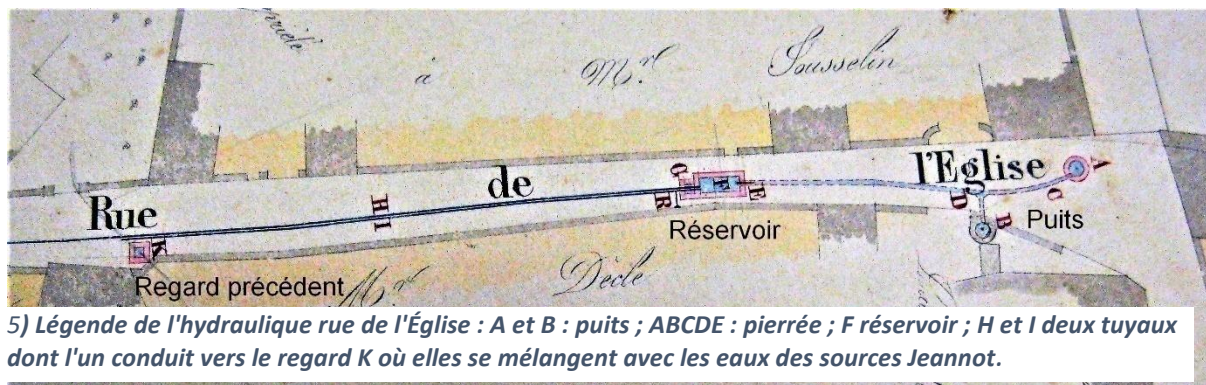
La Révolution a donc certainement perturbé la bonne alimentation en eau du village, surtout par manque d'entretien des réseaux, sans toutefois que la fontaine, elle-même, soit directement en cause. Cette alimentation en eau va connaître par la suite des hauts et des bas gênants; en 1850, le maire souligne la « vétusté » des tuyaux. Dans les années 1855, les habitants se plaignent que la fontaine ne coule plus pendant plusieurs mois. Il faut donc, indépendamment des réparations éventuelles à effectuer, trouver une autre source d'alimentation.

Il se trouve que les frères Vast, propriétaires d'un domaine en haut de la rue de l'Église (approximativement au numéro 12 de la rue actuelle, près du carrefour avec la rue Jacques

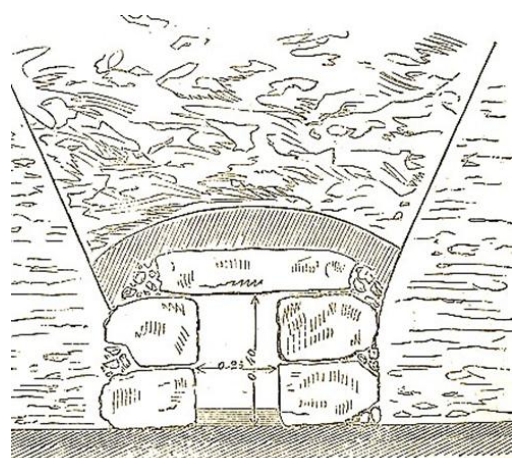
<sup>20</sup> Archives nationales : Minutier (VIII 447).

<sup>21</sup> La succession de Barcos est complexe et peu compréhensible pour le lecteur d'aujourd'hui. Des partages entre descendants portant le même nom sont certainement intervenus.

Bouty) possèdent deux puits à proximité l'un de l'autre qui fournissent une eau « abondante et de bonne qualité ». On remarquera que ces puits sont très proches des sources *Jeannot*. Les frères Vast, moyennant une rétribution de 300 francs, vont fournir de l'eau au village. Une communication, faite au conseil lors de sa réunion du 19 février 1860, précise que les frères Vast ont autorisé la commune « à établir une prise d'eau pour l'alimentation des fontaines publiques ».



Le schéma ci-contre montre comment se fait le captage. L'eau passe par un réservoir souterrain de 3 m de long sur 1 m de large et 1, 4 m de profondeur placé sous la rue de l'Église. La structure de ce réservoir mérite qu'on s'y arrête. Les deux puits sont reliés entre eux et avec le réservoir par une « pierrée ». Ils nous disent aussi que ce réservoir recevait « les eaux des puits et pleurs environnantes ». Les pleurs désignent les eaux d'infiltration qui devaient être également abondantes,



mais les puits n'apparaissent pas sur les plans, elles venaient peut-être tout simplement des puits Vast très (trop ?) remplis. Les textes parlent souvent de la « décharge » des puits, notion qui n'est pas très claire et que nous essaierons d'explicitier dans l'article suivant. Ce réservoir est équipé de deux tuyaux de sortie en plomb<sup>22</sup>, enterrés à 0.60 m, un qui emmène l'eau qui se mélangera avec celle nant des sources *Jeannot* et un second dont nous verrons le rôle dans un prochain article. La coupe schématique du puits nous montre que la hauteur

<sup>22</sup> Le plomb est systématiquement employé. Pour les gros diamètres, peu fréquents, on utilise surtout la fonte.

d'eau est de 3 m et que la prise d'eau est à 1, 4 m du fonds. Cela permet à la fois de conserver une garde d'eau suffisante pour alimenter les fontaines si l'aquifère est moins généreux, en année sèche par exemple, tout en minimisant les risques de colmatage toujours possibles.

### Les pierrées, aqueducs et autres conduites d'eau

Avant de passer au paragraphe suivant, quelques mots sur les « pierrées » ; elles sont très répandues à Yerres et dans tous les villages avoisinants et font office de drains, voire de conduites d'eau. Cependant leur réalisation soulève beaucoup de questions auxquelles nous essaierons de répondre dans un article à venir.



7) Un aqueduc souterrain à Crosne, par extension une pierrée ? La hauteur sous voûte est de l'ordre de 2 m.

Une pierrée est en principe un écoulement constitué de pierres (généralement de la meulière à Yerres) naturellement poreuses et entre lesquelles les espaces libres abondent. Il est probable que, par extension, les Yerrois appellent « pierrée » de véritables canalisations souterraines grossièrement réalisées, voire des galeries percées à même le sol à quelques mètres de profondeur, le plus souvent non étayées et capables de laisser passer un homme debout. On trouve, d'ailleurs, également, l'appellation d'aqueduc, mot qui renvoie à des ouvrages importants et spécifiquement destinés au passage de l'eau. Mais pourquoi une telle section, comme le montre la photo ci-contre, susceptible de débiter des volumes d'eaux impressionnants ? À tel point qu'on a pu évoquer des

rivières souterraines ! Ces pierrées ont pu créer la légende pas complètement fautive de souterrains allant d'un château à l'autre, mais leur fonction première de conduite d'eau est le plus souvent ignorée. Les textes nous apprennent que les pierrées sont très nombreuses à Yerres, qu'il s'agisse de traverser une rue, de drainer un chemin ou un champ, ce qui souligne bien l'abondance des eaux naturelles qu'il faut domestiquer et...utiliser. Peu sont encore identifiables.

### Les tribulations d'une fontaine

Nous avons écrit plus haut que la fontaine publique se trouvait sur la place de l'église et mieux « au grand carrefour d'Yerres ». D'autres textes postérieurs sont ambigus ; une chroniqueuse yerroise<sup>23</sup> écrit : « ...là il y avait un apprentis, un mauvais bâtiment qui servait naguère d'école et d'habitation à l'instituteur. La fontaine était au près... », ce qui n'apporte pas grand-chose de plus. Cependant, une inscription sur une marche (peut-être en réemploi !) de l'entrée latérale de l'église portant la date de 1747 (semble-t-il !) peut avoir un

<sup>23</sup> Ginny Felix, *Yerres, une promenade dans un îlot de verdure*, sans date et sans nom d'éditeur, p. 23, d'après une monographie de l'abbé Moreau ancien curé d'Yerres.





8) Marche de l'église portant la date de 1747

rapport avec une réparation de la fontaine. Voici ce qu'on lit<sup>24</sup> : « Sur les pierres employées aux marches d'un porche latéral de l'église, on lit le nom du fontainier Dubois qui refit en 1742 une fontaine du village ». Nous avons également l'Atlas du Marquisat de Grosbois<sup>25</sup>, peut-être édité<sup>26</sup> en 1739, dont une des feuilles nous montre au carrefour de l'église une pièce d'eau qui représente certainement la fontaine publique avec son réservoir. Une autre gravure, ci-dessous, nous permet de préciser la structure de cette fontaine.



9) La fontaine publique devant l'église

On distingue devant l'église un petit bâtiment recouvert d'un toit à deux pans et de section carrée ou rectangulaire. Ce qui semble être le trop-plein de la fontaine est également figuré. Il est très probable que le réservoir et la fontaine constituaient un seul et même ensemble et que l'on puisait l'eau directement dans le réservoir !

La fontaine va quitter son emplacement. Lors de la délibération du 10 novembre 1844, le maire, le vicomte du Taillis<sup>27</sup>, obtient de son conseil le vote du déplacement de la fontaine sur la place du Pilory (ou Pilori<sup>28</sup>) parce que : « elle gêne la circulation et occasionne pendant l'hiver des glaces qui s'étendent sur la route départementale très fréquentée ». On imagine en effet, aisément les dégâts que pouvait provoquer un écoulement continu sur des voies de

<sup>24</sup> M.F. de Guilhermy, *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, Imprimerie Nationale, 1879, p. 324.

<sup>25</sup> Le Marquisat de Grosbois fut créé par lettre patente du roi en 1734 ; il réunissait à la terre de Grosbois celles « de Yerre (sic), Santeny, Marolles, etc. ». Il passa entre les mains du Comte de Provence, futur Louis XVIII, en 1776.

<sup>26</sup>Voire après 1770, comme certains documents le laisseraient supposer ; plusieurs éditions ont pu être faites jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les domaines n'étant pas restés inchangés au fil du temps.

<sup>27</sup> Qui restera maire un peu plus de dix-sept ans.

<sup>28</sup> Le pilori (ou pilory) est une sorte de poteau auquel on attachait un justiciable pour des durées variables de quelques heures à quelques jours pour dissuader la population de violer la loi du Seigneur. Il y a donc vraisemblablement eu à Yerres un pilori sur cette place, mais nos sources d'archives ne parlent pas du pilori lui-même.

circulation non revêtues.

Notons aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, qu'elle n'a pas toujours donné suffisamment d'eau ; elle s'est même quelquefois arrêtée de couler suivant ce que déclare le maire en 1850, soupçonnant que les « tuyaux en plomb étaient percés par vétusté ». De toute façon, accord précaire, puisque, lors d'une délibération cinq jours plus tard, pour des raisons qui ne nous sont pas précisées, il est mis en minorité et la décision est prise de bien changer la fontaine de place, mais de la laisser... proche de l'Église ! Le 17 mai 1846, le conseil constate que le lieu choisi est insalubre et ne convient pas. On reste dans l'expectative et ce n'est que le 7 novembre 1847 que la décision ferme est prise de déplacer la fontaine sur la place du Pilon. Reste à obtenir l'accord des autorités, en l'occurrence celui du préfet, pour passer à l'acte ; en février 1851 l'adjudication n'a pas encore eu lieu, il semble que la fontaine sera finalement en place courant 1851-mi 1852. Nous ne connaissons pas la date exacte de mise en service, mais constatons qu'il n'y a pas qu'à notre époque que les projets mettent beaucoup de temps à se réaliser !

Le vicomte du Taillis, dans un souci d'ornementation, a fait don à la commune « d'un monument en fonte<sup>29</sup> » à placer sur la fontaine. Cette dernière remerciera son bienfaiteur en donnant le nom de place du Taillis à la place du Pilon, nom qu'elle portera jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Parallèlement au déplacement de la fontaine, on effectuera divers travaux de confortement autour de la place - qu'on rehaussera - et d'une mairie-école qui venait d'être construite<sup>30</sup>, ainsi que le presbytère.

### **Heurs et malheurs du trop-plein de la fontaine**

Le trop-plein, « la décharge », de la fontaine de la place de l'église a alimenté la chronique judiciaire yerroise. Le baron Charles Sahuquet d'Espagnac dans les années 1810-1815, nouveau propriétaire à Yerres de la propriété dite « fief de Castille » et des terrains y attenants (espace occupé aujourd'hui en grande partie par la résidence des « Jardins de Concy ») revendiquait le droit « de jouir » des eaux du trop-plein<sup>31</sup> de la fontaine, eaux amenées par une conduite qui traversait le pont jusque dans son domaine. La commune avait pourtant accordé le 17 mai 1811 l'usage de ces eaux à deux particuliers MM. Sgauzin et David qui, en échange, s'offraient à réparer et entretenir la fontaine (la commune économisait alors les 48 f annuels qu'elle consacrait à cet entretien) et, pour cette raison, défendait ce qu'elle pensait être son bon droit ; malgré tous ses efforts, elle fût déboutée le 27 septembre 1815. Le suivi de la procédure donne une bonne indication des procédures juridiques d'ancien régime et des problèmes liées à la Révolution française.

---

<sup>29</sup> Représentant un enfant et un dauphin. Cette statue existe toujours ; elle a vagabondé (voir fig.10) à travers la commune avant de se retrouver mutilée (un bras cassé) dans une réserve municipale.

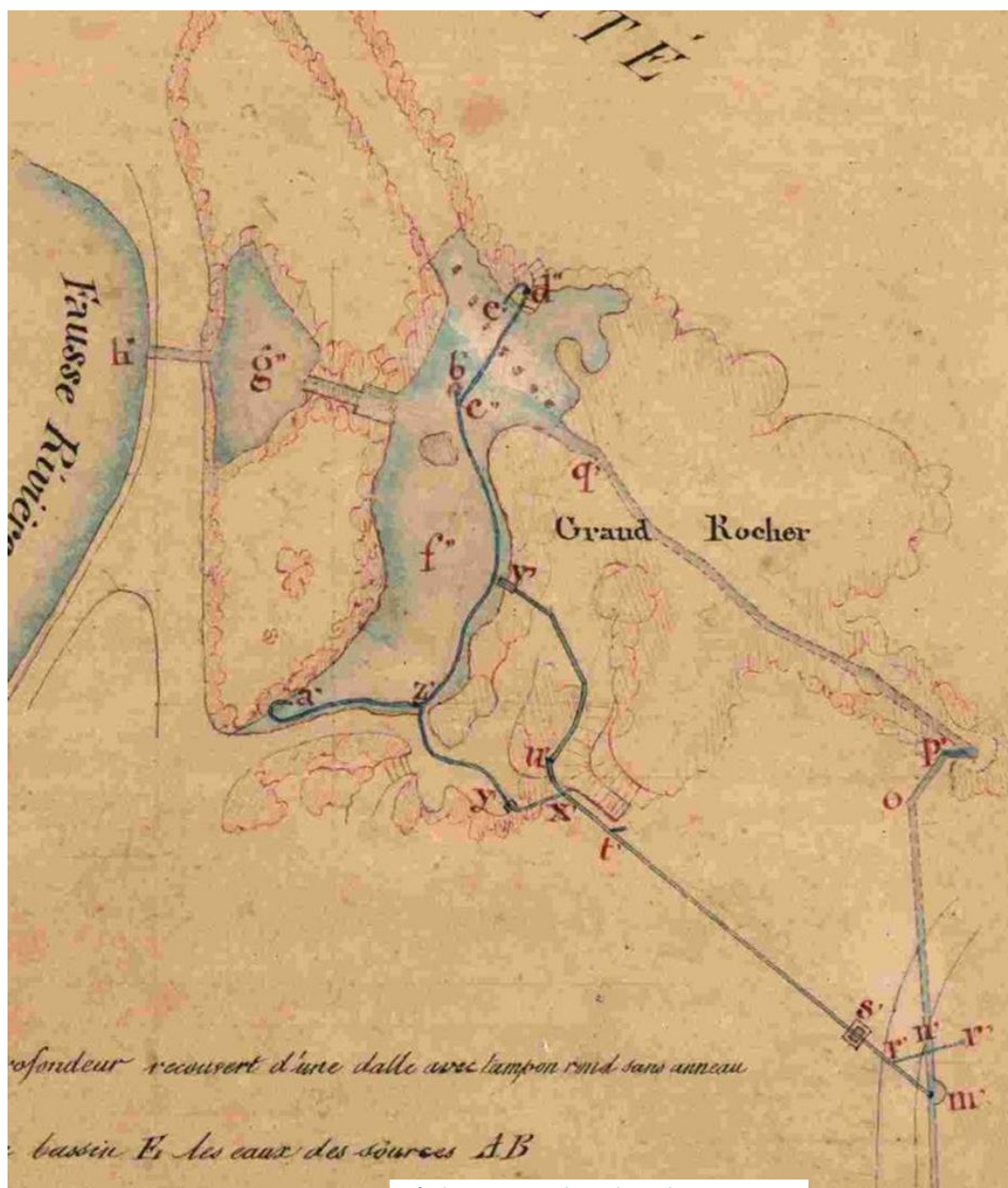
<sup>30</sup> Bâtiments inaugurés en 1847, financés en partie grâce à la générosité du comte du Taillis qui prêta une forte somme (de l'époque !) ; elle lui sera remboursée ultérieurement. Voir l'article (novembre 2016) de Monique Patron sur le site shyerres.free.fr intitulé : « 1<sup>er</sup> novembre 1847-*Une mairie et des écoles neuves pour les Yerres* »

<sup>31</sup> Ce qui prouve que la fontaine coulait !



La saga n'était pas terminée. Le pont sur l'Yerres était dans un très mauvais état. Il avait été reconstruit (ou réparé ?) sous le règne de Louis XV en 1740. Il comportait à l'origine des arches et des piles en pierre qui semblent avoir été remplacées au moins en partie par des pièces en charpente<sup>32</sup>. Or, en 1819, le pont, vétuste et menaçant ruine, fut démoli et la commune fit enlever évidemment les tuyaux qui, passant sous l'ouvrage, alimentaient la propriété du baron d'Espagnac en « oubliant » de les remettre en place sur le pont nouveau achevé en janvier 1820. Naturellement, le baron, et aussi son fils, protestèrent et obtinrent une nouvelle fois gain de cause devant les tribunaux ; un règlement amiable terminera ultérieurement plusieurs années de bisbilles.

### Les avatars des sources Jeannot et de la fontaine Budé

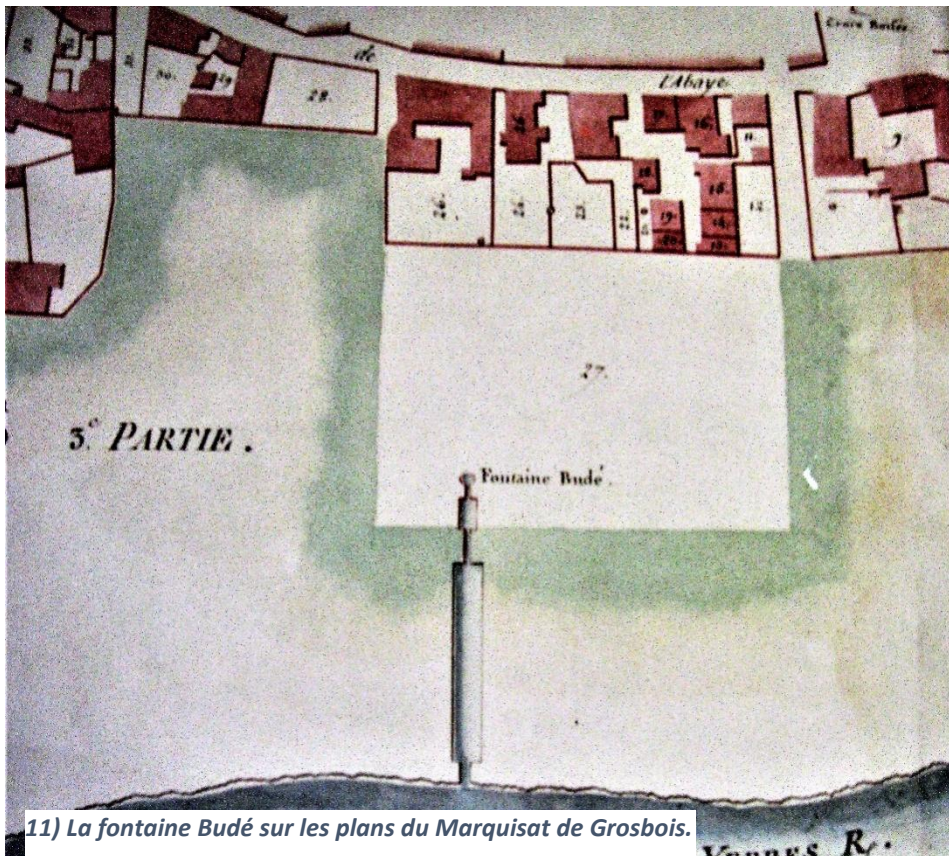


10) L'enclos Budé aménagé vers 1830

<sup>32</sup> Pont reconstruit avec quatre arches dit un texte.

Quels sont les points communs entre la fontaine publique, les sources *Jeannot* et la fontaine Budé ?

Les plans du Marquisat de Grosbois nous montrent la fontaine Budé dans l'état où elle se trouvait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voici ce qu'écrivait l'abbé Leboeuf<sup>33</sup> dans les années 1760: « Son bassin est dans un petit enfoncement de rocher sur le penchant du coteau [...] elle entre dans un carré long formant une pièce d'eau [...] elle va dans un canal qu'elle forme et qui va jusque dans la rivière d'Hierre (sic) [...], description qui correspond bien avec le plan ci-dessous du Marquisat. Le cadastre de 1810 (section G 1) montre à peu près la même disposition.



11) La fontaine Budé sur les plans du Marquisat de Grosbois.

Il a fallu, cependant, relier le nord et le sud de la propriété sans avoir à traverser la Grande Rue (rue Charles de Gaulle actuelle) et les propriétaires successifs vont s'y employer. En 1766, le propriétaire étant M. Coupard, un simple tuyau de plomb traverse la rue pour aller jusqu'à un petit bassin où se trouve un jet

d'eau. En 1780, le domaine est entre les mains du Comte de Barrin, Marquis de Fromenteau (et beaucoup d'autres titres...). Un extrait des minutes du « Greffe du Baillage du Duché Pairie de Brunoy » autorise le Comte « de faire construire et édifier une pierrée voutée, de deux à trois pieds de haut sous cintre sur dix-huit pouces<sup>34</sup> de large sous œuvre et ce sous la dite « sic » Grande Rue de Yerres » pour pouvoir donner de « l'écoulement aux eaux qui inondent sa cave » vers « son enclos appelé la Fontaine Budée ». Cependant, le plan Labarre, un peu moins d'un siècle plus tard, montre une évolution notable de l'enclos et de la pierrée. Elle s'est transformée en un véritable tunnel de trois mètres de large si on en croit ce plan. L'élargissement semble avoir été effectué en 1810 et durera probablement jusque dans les années 1980.

<sup>33</sup> *Le Val d'Yerres*, éditions Tremén, Quincy-sous-Sénaat, 2005, p.209.

<sup>34</sup> De 0.60 m à 0.90 m de haut sur un peu moins de 0,5 m de large. La pierrée est ici une véritable galerie.

Cette partie sud (enclos Budé, Parc Budé, etc.), sans être en friche, est restée moins aménagée pendant très longtemps. Lors d'une vente en 1758 au profit de Marc Antoine Chardon, « écuyer du roy, contrôleur général de la marine, etc. », cette partie sud est décrite ainsi (orthographe respectée) : « un enclos ou jardin, partie en futaye (sic), partie en potager, appelé vulgairement la fontaine Budé dans lequel il y a un petit étang empoissonné, le tout contenant environ huit arpents<sup>35</sup> séparés de la maison par la grande rue ». Il semble que le Sieur de Barcos avait fait confectionner (donc après 1659) deux médaillons dont l'un représentait Guillaume Budé.

En 1808, lors de la vente à la veuve Deurbroucq, la description devient (orthographe également respectée) : «[...] un autre jardin [...] appelé (sic) le Parc Budé et dans lequel est la fontaine du même nom, divisé en bosquets, allées, prairie, terre labourable, verger planté en arbres fruitiers, portion de potager bordée des deux côtés par la rivière d'Yerres, au milieu duquel jardin sont un ruisseau d'eau vive, deux puits et une grange ». L'aménagement reste encore sommaire mais va bientôt évoluer.

La partie nord va influencer sur la partie sud pour des raisons hydrauliques. En 1861, le plan Labarre montre qu'en plus des sources *Jeannot*, il existe dans cette partie nord trois autres puits qui constituent trois autres prises d'eau, dont un dans l'angle nord-est de la propriété profond de 9,20 m et un second, profond de 5,80 m, devant la face sud de l'orangerie située également au nord de la propriété. Tout cela constitue un réseau hydrographique complexe<sup>36</sup>, très diversifié, qui a certainement mis beaucoup de temps à se constituer. Par le biais de robinets d'arrêt et de dérivations multiples, il alimente bassins, maisons d'habitation, jardins ; il demandait probablement pour sa gestion la présence quasi permanente d'un fontainier.

Gravité oblige, toutes les eaux non utilisées suivent la pente du terrain naturel et coulent vers la rivière ; c'est la raison première de l'établissement d'une continuité entre le nord et le sud. Leur abondance oblige à mieux les canaliser et évacuer le trop-plein. On va, alors, en profiter pour aménager cette partie sud. Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le style romantique de l'époque, en utilisant le rocher existant, on construira une imposante grotte artificielle au tracé tourmenté à la sortie de l'exutoire et on installera au moins un jet d'eau<sup>37</sup>. Charles Oudiette, dans son *Dictionnaire topographique des environs de Paris*, écrit : « L'une (maison de campagne), qui appartient à Madame Deurbroucq est particulièrement remarquable par une fontaine dite la Fontaine Budée ». Or, Madame Deurbroucq ayant acquis la propriété le 25 avril 1808, c'est elle qui a fait exécuter l'essentiel des aménagements cités plus haut, probablement vers 1830.

Le plan montre un lieu très aménagé et paysager, une vraie théâtralisation du site utilisant les eaux de « décharge » et les eaux de la source. Le tunnel décrit plus haut amenait les trop-pleins des fontaines et des puits vers la rivière dans un bassin dit du « Grand rocher » où ils s'ajoutaient aux eaux de la source Budé. Ce grand bassin recueillait, lisons-nous, « toutes les

<sup>35</sup> Soit environ 2,7 hectares.

<sup>36</sup> Pour éviter un exposé trop technique, nous n'avons pas parlé des « tuyaux d'air », indispensables pour réguler l'écoulement de l'eau.

<sup>37</sup> Il est possible qu'il ait été installé beaucoup plus tôt (fin XVIII<sup>e</sup>).



eaux » de la propriété, y compris les eaux pluviales. Curieusement, le plan ne parle pas de la source Budé, mais il semble bien que le point<sup>38</sup> marqué P' la représente ! À remarquer que cette « source Budé », de par sa position basse dans la vallée de l'Yerres, prend très probablement son origine dans l'aquifère de Champigny et que son débit est moins soumis aux aléas de la météo et de la pluviométrie.

On peut aussi remarquer sur le plan la fausse rivière ; en fait, c'est un chenal artificiel dont les deux extrémités en communication avec l'Yerres sont fermées par des vannes. L'alimentation en eau se fait par la source et les eaux de décharge venant de la propriété. Le propriétaire de l'époque, madame Dècle, a obtenu l'autorisation du préfet de Seine-et-Oise le 2 décembre 1875.

### Les sources aujourd'hui

L'aquifère alimentant les sources *Jeannot* se laissait encore entrevoir récemment. Il suffisait d'observer les filets d'eau qui sourdaient été comme hiver, 365 jours par an, depuis des années, sur le parking côté est en bas de la rue de l'Église à l'aplomb du centre Calmette ; on se trouve alors à une cinquantaine de mètres des sources. En cette année 2019, après un exceptionnel épisode de sécheresse, les filets d'eau ont disparu.



12-13 ) La fontaine de la place du Taillis dans les premières années du XX e siècle et sa statue. Elles ont disparu de la place en 1925 et ont orné pendant quelques années la rue Charles de Gaulle à l'aplomb de la mairie.

<sup>38</sup> Ce que confirmera une visite récente sur le terrain.

L'aménagement actuel des sources *Jeannot* proprement dites, reste à découvrir. Cependant, les profondes transformations que la propriété Budé a connues au XX<sup>e</sup> siècle ont certainement conservé l'environnement des sources dont l'eau continue à alimenter bassins et points d'eau. L'accès, pour des raisons alléguées – mais pas convaincantes - de sécurité (?), reste confidentiel, en tout cas interdit à la vue des historiens du patrimoine yerrois. Cela nous empêche donc d'évaluer comment s'est modifié le site en plusieurs centaines d'années d'existence.

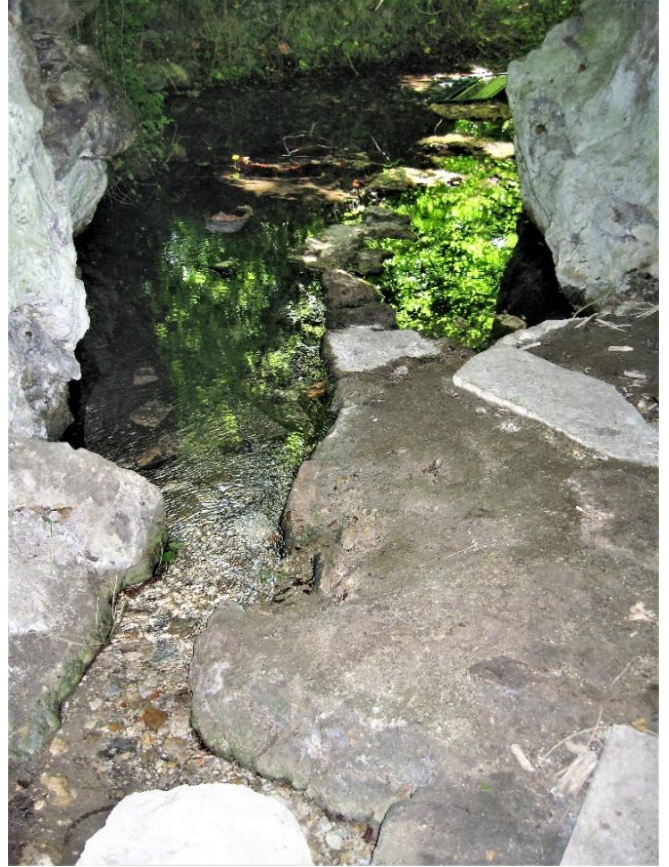
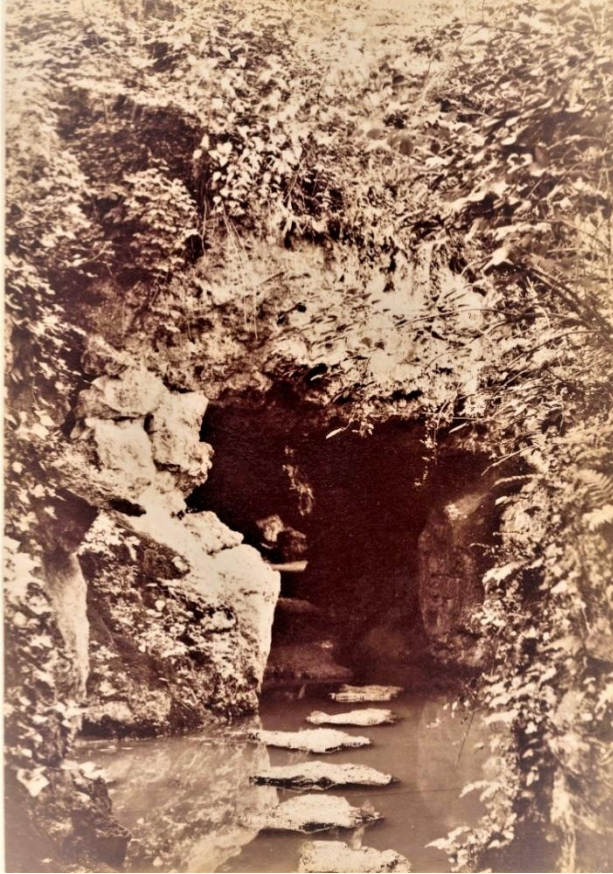


**14 – 15 ) À gauche, le jet d'eau du grand bassin de la propriété Thriot semble toujours alimenté par les sources Jeannot. La hauteur du jet (0,50 m environ) est très faible, conséquence d'une charge hydraulique réduite. À droite, dans son état actuel, le « petit rocher » très enterré, à l'aplomb duquel se trouvait probablement le regard de partage.**



**16) Promenade bucolique en 1907 entre rivière et fausse rivière.**





*Différentes vues (17, 18) de la fontaine Budé au début du XX<sup>e</sup> siècle; à gauche la grotte avec son pavage, à droite la même scène aujourd'hui.*



**19) Le médaillon<sup>39</sup> représentant Guillaume Budé au début du XX<sup>e</sup> siècle**

<sup>39</sup> Dont deux moulages d'origine inconnue ont, peut-être, été récemment retrouvés.

L'auteur remercie pour leurs concours Gilles Baumont (particulièrement pertinent sur le sujet), Michel Berrier, Marie Duchet, Véronique Gossiôme-Roncin, Didier Leroy, Monique Patron, Jean-Pierre Toussaint, Susanne et Jacques Boutler toutes et tous de la Société d'Histoire d'Yerres. Il tient à souligner la richesse documentaire du fonds d'archives détenu par Véronique Gossiôme-Roncin sans lequel de nombreux aspects de cette histoire lui seraient restés inconnus.

Il remercie également pour leur concours l'archiviste de la ville d'Yerres, Madame Bellelle, M. Claude Vermeulin, architecte qui connaît bien le patrimoine Yerrois. Il se plaît également à souligner la courtoisie de M. Mafety, directeur de l'agence du groupe ATGT à Saint-Pierre-du-Perray, qui a bien voulu l'autoriser à exploiter son exceptionnel fonds d'archives et à en reproduire des extraits. Enfin la visite de la grotte de la fontaine Budé n'a pu se faire que grâce à l'obligeance des services municipaux, Mme de Benalcazar, Mme Aline Martin que nous remercions ici.

Crédits documentaires et archives : Archives communales (1, 8, 11) ; ATGT (3, 4, 5, 10) ; Archives et actes notariés Gossiôme-Roncin (2, 15, 16, 17, 19); Archives Didier Leroy (12, 13) ; Document BNF (9) ; Archives auteur (7, 13, 14, 15), *Les travaux souterrains de Paris* par M. Belgrand, p. 112. (6).

A Bourachot